

## Bulletin d'inscription au stage de conduite intensive

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Rue : ..... NPA/localité : .....

No de Tél. : ..... e-mail : .....

N° du permis d'élève: ..... Validité du permis d'élève: .....

Nous attirons votre attention sur le fait que votre inscription n'est effective qu'au moment où la finance de cours a été réglée. Si le paiement ne nous est pas parvenu dans les 5 jours, nous serons dans l'obligation de proposer votre place à d'autres candidats.

Je m'inscris au cours: **1 semaine intensive d'auto-école**

17 leçons de conduite	CHF	1'615.-
17 leçons en siège arrière	CHF	170.-
1 cours de sensibilisation	CHF	200.-
1 assurance	CHF	75.-
5 repas et boissons	CHF	150.-
2 théories priorités	CHF	60.-

Prix du cours CHF 1'999.- (au lieu de CHF 2'270) Pour que votre inscription soit prise en compte, ce montant devra être réglé dans un délai de 5 jours dès réception de la facture mais en tout cas avant le premier jour de cours.

Date **Du lundi 6 juillet à 08 heures au samedi 11 juillet 2009 à 12 heures**

Le cours a lieu quelles que soient les conditions météorologiques

Lieu Au Centre de formation routière de Savigny, chemin des Gavardes 1073 Savigny  
Lieu-dit "La Claie-aux-Moines" – Zone industrielle « En Publoz »  
Sur l'axe autoroutier "Lausanne-Vevey" sortir à "Lausanne-Vennes" et suivre la direction Berne durant 3,7 km. La direction de Savigny est indiquée sur votre droite.  
La Claie-aux-Moines se situe à 2,7 km

Horaire De 08.00 heures à 16.50 heures. Nous vous conseillons d'arriver 10 minutes en avance. **En cas d'arrivée tardive, l'attestation du cours de sensibilisation n'est pas délivrée.**

Véhicule Vous suivez le cours avec les véhicules des moniteurs d'auto-école diplômés.

Repas La pause café du matin, le repas de midi et les boissons ainsi qu'une boisson l'après-midi sont compris dans la finance de cours. Le prix du repas n'est pas remboursable.

Documents Le candidat doit obligatoirement être en possession de son permis d'élève conducteur. Il doit aussi se munir de la présente convocation.

Je déclare avoir lu les conditions générales mentionnées au verso de ce document ainsi que le règlement du CFR. Par ma signature je les accepte et m'inscris définitivement à la formation susmentionnée :

Lieu / date : ..... Signature : .....

## Conditions générales du Centre de formation routière de Savigny (édition juin 2009)

### Inscription et finance d'inscription

L'inscription devient effective à réception de l'original du bulletin d'inscription entièrement rempli mentionnant le cours choisi ainsi que le montant du cours. L'inscription doit être accompagnée du montant total de la finance d'inscription. Les places de cours étant limitées, elles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et sous réserve du paiement effectué dans le délai imparti.

### Convocation

En principe, la confirmation de votre inscription ainsi que le programme des cours vous seront envoyés 1 mois avant le début des cours.

### Annulation d'inscription

Toute annulation de participation doit nous parvenir par écrit.

Sauf cas de force majeure, dûment justifié auprès de la direction du CFR, le retrait de l'inscription de la part du client entraîne pour celui-ci des frais d'annulation:

Annulation jusqu'à 30 jours avant le début du cours: remboursement à 70 %;

Annulation durant la période d'un mois et jusqu'à 15 jours avant le début des cours: remboursement à 50 %;

Annulation durant les derniers 15 jours avant le début du cours et après le début de celui-ci: aucun remboursement possible;

Aucun remboursement de la finance de cours en raison de séances manquées n'est possible.

### Annulation du cours

Afin d'assurer un bon déroulement des cours, nous fixons pour chacun d'eux, un nombre minimum et maximum de participants. Si le nombre des participants est insuffisant, le CFR se réserve le droit d'annuler le cours 30 jours avant son ouverture. Le CFR préviendra les personnes inscrites et ils trouveront ensemble une solution de remplacement. Le remboursement des montants de cours déjà versés pourra être envisagé.

### Modifications des programmes et des prix

La direction du CFR se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

### Assurances

Le CFR décline toute responsabilité pour les éventuels dommages (accident, vol ou perte d'objets personnels) que vous pourriez subir dans l'enceinte du CFR. Des casiers que l'on peut fermer à clé sont disponibles au secrétariat. Les véhicules auto écoles des moniteurs de conduite sont couverts en RC et en casco. La responsabilité de l'élève peut être engagée s'il ne respecte pas les consignes de sécurité émises par le CFR.

### Documents

Le candidat doit être en possession de son permis d'élève conducteur de la catégorie B. Il doit également se munir de la présente convocation.

### Consignes de sécurité et comportement sur le centre

Parquez les véhicules aux emplacements marqués - Ne circulez pas sur les pelouses - Respectez les consignes des instructeurs - Ne dépassez pas les limites de vitesse prescrites par les instructeurs - N'effectuez pas d'exercices ailleurs qu'aux emplacements indiqués par les instructeurs - Lors des tours de piste, circulez normalement et ne dépassez pas - Les exercices s'effectuent fenêtres fermées et ceinture bouclées - Le départ pour un exercice est toujours indiqué par l'instructeur à l'aide d'un drapeau rouge, d'un signal lumineux ou par radio - A la fin de la journée, lorsque les exercices sont terminés, il vous est interdit de retourner sur la piste.

Toute personne qui ne respecte pas les consignes de sécurité ou qui perturbe le bon déroulement du cours peut être exclue sur le champ et aucun remboursement de cours ne sera effectué.

### Questionnaire d'évaluation des formations

Dans le but constant d'améliorer la qualité de la formation, un questionnaire d'évaluation est remis aux participants à l'issue de chaque cours. Ce questionnaire sera rempli sur place et restitué à la personne responsable de l'organisation.

### Attestation

Une attestation de suivi de cours de sensibilisation est délivrée à toute personne ayant participé au moins 100 % de la durée du cours et dont la finance d'inscription a été entièrement réglée.

### Réclamations

Les réclamations dûment motivées doivent être adressées à la direction du CFR, case postale 116, 1073 Savigny. En cas de litige, le for juridique se situe à Lausanne.